

## Notre démarche qualité pour améliorer votre satisfaction

Pour assurer le bon déroulement de nos programmes pédagogiques, nos formateurs et intervenants sont sélectionnés selon les règles suivantes :

- les responsables de chaque domaine de risque répondent impérativement à une double exigence : être titulaire d'un diplôme de formation supérieure sur la thématique supervisée et justifier d'une expérience opérationnelle en entreprise supérieure à 5 ans dans la prévention et la maîtrise du risque.
- Nos formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels certifiés INRS assurent la conception et l'animation pédagogique. Leurs compétences correspondent parfaitement au secteur d'activité et au contexte de l'entreprise cliente.

N'hésitez pas à prendre contact avec Marc Alimbau, notre correspondant qualité [alimbaumarc@gmail.com](mailto:alimbaumarc@gmail.com) ou 06 24 30 07 61

98% des stages que nous proposons répondent aux attentes professionnelles des stagiaires

## Des formations reconnues sur le marché du travail passerelle possible

L'ensemble des référentiels pédagogiques développés par nos équipes ont été définis pour correspondre à vos besoins. Certains de ces titres et diplômes sont inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et au répertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH), et de ce fait sont éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).

## Plus de 20 titres inscrits au RSCH dans les thématiques suivantes

- Sauveteur secouriste au travail (SST)
- PRAP IBC et 2S

## Vous pouvez consulter la liste des formations éligibles au CPF

Pour plus de détails sur les certifications inscrites au RNCP et au RSCH, vous pouvez consulter [France Compétences](http://FranceCompétences), l'espace de la certification professionnelle ou sur CPF [www.mon-compte-formation.fr](http://www.mon-compte-formation.fr)

Spécificités des formations PRAP dans l'enseignement professionnel initial

Afin de préparer les futurs salariés à contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique dans les situations de travail, la formation d'acteur prap est préconisée dans certains référentiels de diplômes professionnels de l'Education Nationale.

## Un apprentissage de qualité en présentiel

### **Equipements**

Des salles adaptées, avec un ordinateur équipé des logiciels nécessaires à la formation.

### **Suivi**

Des formateurs professionnels, qualifiés dans leurs domaines et habilités à délivrer des cours. Ainsi qu'un suivi personnalisé tout au long de la formation avec votre formateur afin d'évaluer vos acquis, de cibler vos éventuelles craintes et difficultés et vous proposer des solutions adaptées.

### **Compétences**

Des sessions de validation pour mesurer l'acquisition des compétences dans les conditions de l'examen. Des ateliers aménagés pour la partie pratique.

## Suivi pédagogique

### **Avant la formation**

Dès votre prise de contact avec MA Formation, nous vous accompagnons dans toutes vos démarches. Nous sommes à vos côtés pour l'élaboration, la mise en place et le suivi de votre projet formation.

### **Pendant la formation**

En formation, vous êtes suivi(e) par un formateur référent afin d'évaluer vos acquis, cibler vos éventuelles difficultés, vous épauler.

### **Après la formation**

Après l'obtention de votre titre professionnel, nous restons en contact avec vous. Ces entretiens nous permettent de récolter vos retours d'expérience de manière à optimiser nos formations, favoriser la réussite des futurs apprenants mais surtout prendre de vos nouvelles !